

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

BP 229
28004 CHARTRES CEDEX
TEL : 02.37.84.00.25 - FAX : 02.37.84.02.75
MINITEL : 3617 INFOGREFFE- INTERNET : www.infogreffe.fr

ME ARLY GUYOT
AVOCAT
30 PLACE DES HALLES
28000 CHARTRES

V/REF : AG / AA
N/REF : 2002 B 434 / 2007-A-1629

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHARTRES certifie qu'il a reçu le 22/06/2007,

Rapport du commissaire aux apports
- SUR L'APPORT DES TITRES ACCES SA PAR MR LUDOVIC POUZOL DU 21/06/2007

Concernant la société

ACES
Société à responsabilité limitée
5 rue de Messonville
28360 La Bourdinier Saint-Loup

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-1629 le 22/06/2007

R.C.S. CHARTRES 444 604 383 (2002 B 434)

Fait à CHARTRES le 22/06/2007,

Le Greffier





**Société Civile Professionnelle
Commissaires
aux Comptes**

FRAMBOURT Dominique
MARSALY Emmanuel
PEDROT Jean Claude

Commissaires aux Comptes

SARL ACES

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 55 000 €

**Siège Social : LA BOURDINIÈRE
28630 SAINT LOUP**

SIRET : 444 604 383

RC : Tribunal de Commerce de Chartres 2002 B 434

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SUR L'APPORT DES TITRES ACCES SA PAR :

- Monsieur Ludovic POUZOL

Le 21 Juin 2007

1, rue du Chemin de Couppé - 28630 LE COUDRAY
BP 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX 1 - Tél. : 02 37 33 31 40 - Fax : 02 37 35 93 62 - Email : eca.lecoudray@eca-experts.com

Membre de la compagnie Régionale de Versailles

RCS CHARTRES D 323 168 153 - N° TVA FR 44 323 168 153 00027 - code APE 741 C

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté

**FINANCE
DEFI**

Le 21 Juin 2007

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission de Commissaire aux Apports qui nous a été confiée par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Chartres, en date du 15 juin 2007, nous avons établi le présent rapport prévu par l'article 225-147 du Code de Commerce.

Les titres de la société anonyme ACCES apportés à la SARL ACES, selon le traité d'apport en date du 9 juin 2007, ont été valorisés à partir des derniers bilans au 31 décembre 2006.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre augmentée de la prime d'apport.

Le présent rapport comporte les parties suivantes :

- la présentation de l'opération,
- la description des apports,
- les diligences effectuées et l'appréciation de la valeur des apports,
- une conclusion.

I- PRESENTATION DE L'OPERATION

I-1 Personnes concernées

I-1-1 Société bénéficiaire des apports

La société ACES est une société à responsabilité limitée au capital de 55 000 €, dont le siège social est 5 Rue de Messanville 28630 LA BOURDINIÈRE SAINT LOUP ; RCS CHARTRES 444 604 383 ; N° gestion 2002 B 434.

Son activité consiste à l'exercice des missions d'expert comptable et de commissaire aux comptes ainsi qu'à toutes opérations compatibles avec son objet social, et cela sous le contrôle du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables, 16 Rue Théophile Chollet – BP 5205 – 45052 ORLÉANS CEDEX 1, et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Durée de la société : 99 ans à compter du 31 décembre 2002.

I-1-2 Société dont les titres sont apportés

La société ACCES est une Société Anonyme au capital de 2 050 700 euros, dont le siège social est situé 8 Rue Claude Bernard – 28630 LE COUDRAY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CHARTRES sous le numéro 478 336 050 ; N° de gestion 2002 B 362.

Son activité consiste notamment, par toutes voies directes ou indirectes, à détenir des parts ou des actions de société d'expertise comptable et/ou commissariat aux comptes, opérations compatibles avec l'objet social ; et cela sous le contrôle du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables, 19 Rue Théophile Chollet – BP 5205 – 45052 ORLÉANS CEDEX 1, et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes du ressort de la Cour d'Appel de Versailles.

Durée de la société : 99 ans à compter du 24 août 2004.

I-1-3 Apporteur

Monsieur POUZOL Ludovic, demeurant 5 Rue de Messanville – LA BOURDINIÈRE SAINT LOUP (28630) expert-comptable, commissaire aux comptes,

Né à Metz (57), le 18 novembre 1967, nationalité française,

Marié à la Mairie de PEYMEINADE (06530) avec Madame Noémie FIXLER, née le 15 juillet 1967, de nationalité française, le 12 juillet 1997 sous le régime de la communauté légale, prévu par les articles 1400 et suivants du Code Civil, à défaut de contrat de mariage préalable à son union,

Lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire, ainsi qu'il le déclare,

1-2 Description et but de l'opération

L'apport de 62 928 actions de la SA ACCES par Monsieur Ludovic POUZOL a pour but de rationaliser les liens qui existent entre la SARL ACES et la SA ACCES dans le cadre d'une politique de développement de la profession identique, que les deux structures exercent, soit :

Monsieur Ludovic POUZOL.....	62 928 actions
sur les 205 070 actions	=====
soit 30,69 %	

Ces actions sont valorisées	1 625 000 euros
soit 25,82 € l'unité	=====

Cette évaluation résulte de l'article 3 (page 3) du TRAITÉ D'APPORT en date du 9 juin 2007.

II - DESCRIPTION, EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS

II-1 Description des apports

Monsieur POUZOL Ludovic apporte, sous les garanties de fait et de droit, un total de 62 928 actions de la société ACCES, sur les 205 070 actions de même catégorie qui constituent le capital de la SA ACCES. Il n'y a pas d'avantages particuliers.

II-2 Evaluation

Les droits sociaux faisant l'objet du présent apport ont été valorisés à 1 625 000 euros.
(Voir l'annexe).

II-3 Rémunération

En rémunération de l'apport, il sera attribué 16 250 parts nouvelles :

Monsieur Ludovic POUZOL	16 250 parts
TOTAL.....	16 250 parts

Soit 16 250 parts de valeur nominale de 100 € soit 1 625 000 €

Ces parts sont émises au pair.

La valeur de l'apport des actions ACCES effectué par Monsieur Ludovic POUZOL à la société ACCES s'établissant à la somme de un million six cent vingt cinq mille euros (1 625 000,00 €) et le montant de l'augmentation de capital s'élevant à un million six cent vingt cinq mille euros (1 625 000,00 €), il ne sera pas constitué de PRIME D'APPORT, étant précisé que nous ignorons la décision de l'Assemblée Générale souveraine qui aura à statuer sur les comptes des sociétés distributrices de dividendes, à notre connaissance, ADH EXPERTS et ACCES SA :

- Avec distribution de dividendes l'apport ressort à	1 520 969 €
- Sans distribution de dividendes l'apport ressort à	1 675 110 €
La moyenne des 2 hypothèses ressort à valeur proche de 1 625 000 € - <i>écart</i>	1 598 039 € 26 961 €

II-4 Propriété et entrée en jouissance

Les actions nouvelles seront, dès la date de réalisation définitive des statuts, soumises à toutes les dispositions de ceux-ci et des décisions des assemblées générales qui suivront.

III - DILIGENCES ET APPRECIATION DES VALEURS

S'agissant des valeurs individuelles constitutives de l'apport proposé dans les statuts, nos diligences ont consisté à :

- Contrôler par sondages l'existence de l'actif apporté et de ce qu'il représente,
- Revoir les rapports du commissaire aux comptes concernant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 de la société SA ACCES - ADH EXPERTS,
- Revoir le bilan au 31 décembre 2006 de la société SA ACCES,
- Analyser la valorisation de la société SA ACCES,
- Revoir les événements postérieurs au bilan.

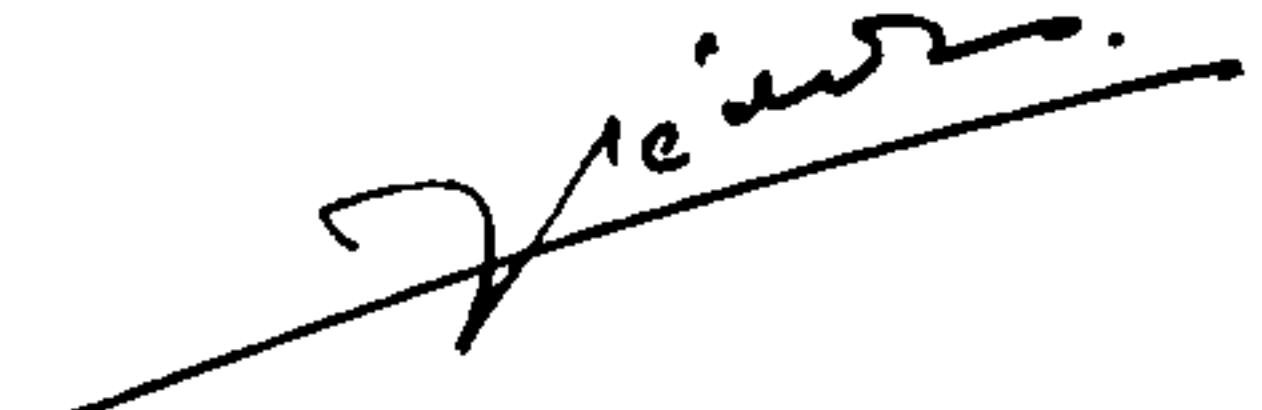
IV - CONCLUSION

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur retenue (1 625 000 €), s'inscrivant dans une politique de rationalisation, n'est pas surévaluée et ne saurait être utilisée à d'autres fins que la réalisation de l'opération qui vous est proposée et correspond au montant de l'apport en nature désigné aux articles 3-4-5-6 du TRAITÉ D'APPORT de TITRES de la SOCIÉTÉ ACCES au profit de la SARL ACES.

Fait au Coudray, le 21 juin 2007.

Le Mandataire social et responsable
technique de la SCP
PEDROT, FRAMBOURT, MARSALY
COMMISSAIRE AUX APPORTS.

J.C. PEDROT



ANNEXE

- AVANT PROPOS
- ORGANIGRAMME du groupe ACES au 31 décembre 2006
- VALORISATION des sociétés au 31 décembre 2006 SANS
DISTRIBUTION de DIVIDENDES
 - SAFREC
 - EFICEA
 - ADH EXPERTS
 - ACCES SA
- VALORISATION des Sociétés au 31 Décembre 2006
AVEC DISTRIBUTION de DIVIDENDES par

ADH EXPERTS	800 000 €
ACCES SA	500 000 €

Soit

 - SAFREC
 - EFICEA
 - ADH EXPERTS
 - ACCES SA

AVANT PROPOS

ÉVALUATION – MÉTHODES UTILISÉES

Il est d'usage de valoriser habituellement les entreprises selon différentes méthodes qu'il convient de rappeler ici, et ce parmi d'autres.

I - MÉTHODE À PARTIR DE L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E.)

II - MÉTHODE UTILISANT LES CAPITAUX PERMANENTS NÉCESSAIRES À L'EXPLOITATION

III - MÉTHODE INDIRECTE COMBINANT L'ACTIF NET RÉÉVALUÉ ET BÉNÉFICE NET CORRIGÉ

IV - MÉTHODE DERNIÈRE TRANSACTION CONNUE

Ces méthodes ne sont pas retenues ici. Il est d'usage dans la Profession Comptable – EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES de valoriser un Cabinet ainsi :

- ÉLÉMENTS INCORPORELS

- Clientèle
- Droit de bail
- etc...

de 80 à 110....120% du CA HT

nous retiendrons ici

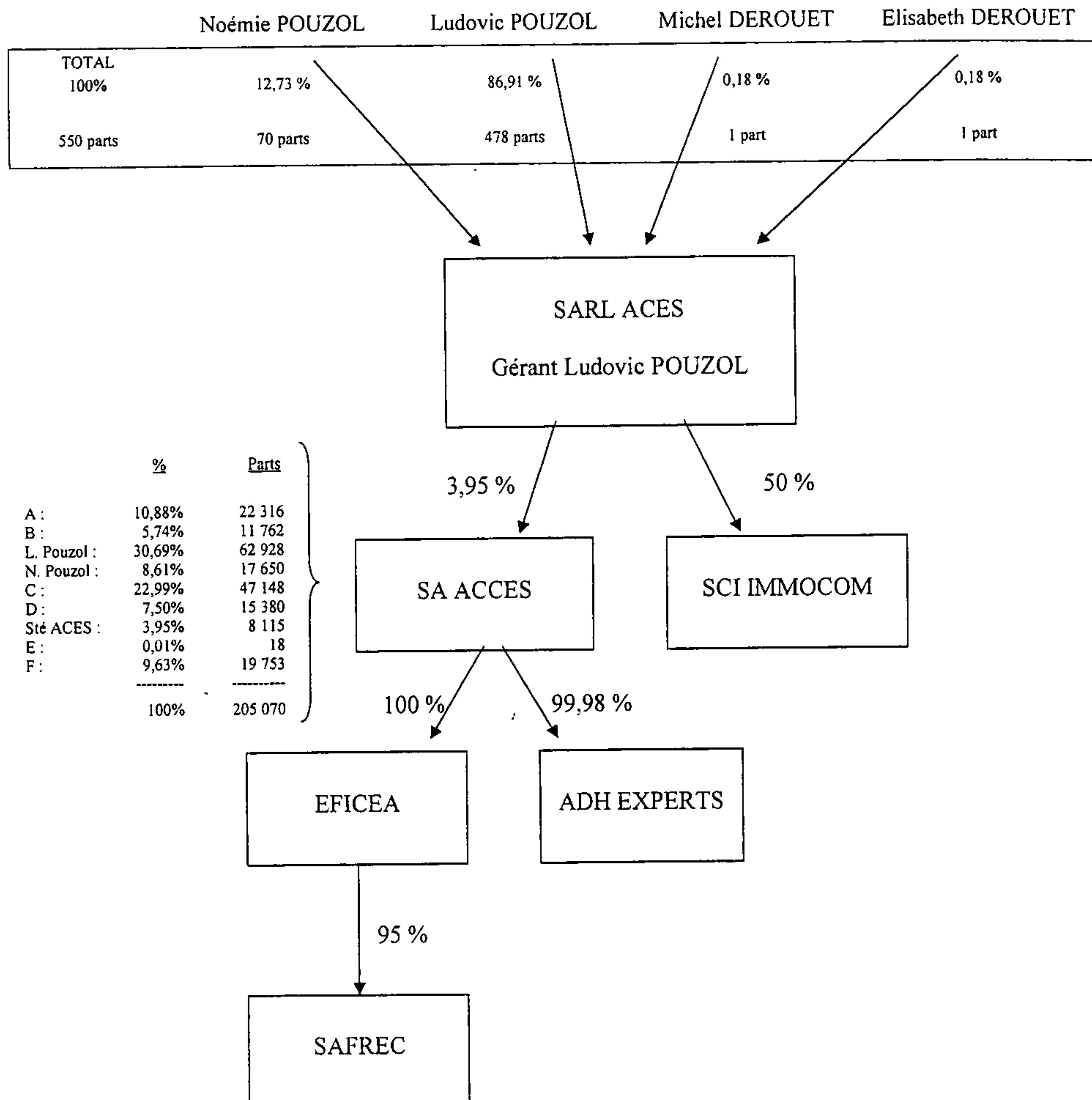
100 %

- ÉLÉMENTS CORPORELS

valeur nette comptable

C'est à partir de cet usage que chaque société sera valorisée.

ORGANIGRAMME DU GROUPE ACES au 31/12/2006



VALORISATION DES SOCIETES

AU 31 DECEMBRE 2006

SANS DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

SAFREC

EFICEA

ADH EXPERTS

ACCES SA

VALORISATION SAFREC

31 décembre 2006

ACTIF**PASSIF**

DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE	DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE
ACTIF IMMOBILISÉ					
Incorporels-clientèle	399 653	1 963 524	CAPITAUX PROPRES et RESERVES	100 000	1 983 271
Corporés	50 781	50 781	Capital		
Titres financiers	26 581	26 581	Réerves et bénéfice	319 430	
ACTIF CIRCULANT	1 570 777	1 570 777	DETTES	1 628 362	1 628 362
Valeur d'une action				198,33 €	
% détenu par EFICEA				1 983 271 x 95	1 884 107 €
				100	

VALORISATION EFICEA SARL

31 décembre 2006

ACTIF**PASSIF**

DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE	DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE
ACTIF IMMOBILISÉ					
Incorporels-clientèle			CAPITAUX PROPRES et RESERVES		
Corporels			Capital	8 000	8 000
Titres financiers	707 833	1 884 107	Réserves et bénéfice	453 565	1 637 839
ACTIF CIRCULANT	125 826	125 826	DETTES		
	833 659	2 009 933			
Valeur d'une part				1 637 839 €	
% détenu par SA ACCES				$\frac{1 637 839 \times 100}{100}$	1 637 839 €

VALORISATION ADH EXPERTS SA

31 décembre 2006

ACTIF

PASSIF

DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE	DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES et RESERVES		
Incorporels-clientèle	1 322 160	(1) 4 700 000	Capital	1 200 000	6 031 582
Corporels	131 007	131 007	Réserves et bénéfice	1 453 742	
Titres financiers	29 151	29 151			
ACTIF CIRCULANT	1 899 246	1 899 246	DETTES	727 822	727 822
				3 381 564	6 759 404
Valeur d'une action				<u>6 031 582</u>	120,63 €
				<u>50 000</u>	
% détenu par SA ACCES				<u>6 031 582 x 99,98</u>	6 030 376 €
				<u>100</u>	
(1) CA HT 11 mois	<u>4 529 007 x 12</u>	<u>11</u>		4 940 735 €	retenus pour 4 700 000 € par prudence
					11

VALORISATION ACCES SA

31 décembre 2006

ACTIF		PASSIF		
DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE	DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE
<u>ACTIF IMMOBILISÉ</u>			<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
Incorporels-clientèle			<u>et RESERVES</u>	
Corporels			Capital	2 050 700
Titres financiers	7 487 370	(1) 7 668 214	Réserves et bénéfice	3 226 618
<u>ACTIF CIRCULANT</u>	<u>260 494</u>	<u>260 494</u>	<u>DETTE</u>	<u>2 470 546</u>
	"	"		
	<u>7 747 864</u>	<u>7 928 708</u>		<u>7 747 864</u>
(1) Titres ADH SA			5 230 535 €	
Titres EFICEA SARL			1 637 839 €	
			<u>TOTAL</u>	<u>7 668 214 €</u>
Valeur d'une action			<u>5 458 162</u>	<u>26,62 €</u>
% détenu par			<u>5 458 162 x 30,69</u>	<u>1 675 110 €</u>
			<u>100</u>	
				1 675 143 €

ou 26,62 € l'action x 62 928 actions =

Le traité prévoit un apport de 1 625 000 € ; l'apport composé essentiellement de titres valorisés des clientèles (éléments incorporels) n'est pas surévalué. L'écart constaté est seulement de 50 143 € soit 2,98% de l'apport.

VALORISATION DES SOCIETES

AU 31 DECEMBRE 2006

AVEC DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

par

ADH EXPERTS 800 000 €

ACCES SA 500 000 €

soit

AFREC
EFICEA
ADH EXPERTS
ACCES SA

VALORISATION SAFREC

31 décembre 2006

ACTIF**PASSIF**

DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE	DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES		
Incorporels-clientèle	399 653	1 963 524	Capital	100 000	1 983 271
Corporéels	50 781	50 781	Réserves et bénéfice	319 430	
Titres financiers	26 581	26 581			
ACTIF CIRCULANT	1 570 777	1 570 777	DETTES	1 628 362	1 628 362
	2 047 792	3 611 663		2 047 792	3 611 633
Valeur d'une action			1 983 271	198,33 €	
% détenu par EFICEA			1 983 271 x 95 100	1 884 107 €	

VALORISATION EFFICEA SARL

31 décembre 2006

ACTIF

DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE	DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES		
Incorporés-clientèle			et RESERVES	8 000	8 000
Capital					
Corporéls			Réserves et bénéfice	453 565	453 565
Titres financiers	707 833	1 884 107			
ACTIF CIRCULANT	125 826	125 826	DETTES	372 094	372 094
	833 659	2 009 933		833 659	2 009 933
Valeur d'une part				1 637 839 €	1 637 839 €
% détenu par SA ACCES				$\frac{1 637 839 \times 100}{100}$	1 637 839 €

VALORISATION ADH EXPERTS SA

31 décembre 2006

ACTIF

PASSIF

卷之三

VALORISATION ACCES SA

31 décembre 2006

ACTIF		PASSIF		
DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR RÉÉVALUÉE	DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES	
Incorporels-clientèle			<u>et RESERVES</u>	2 050 700
Corporels			Capital	4 958 162
Titres financiers	7 487 370	(1) 6 868 374	Réserves et bénéfice	3 226 618
Dividendes à recevoir		799 840		
ACTIF CIRCULANT	<u>260 494</u>	<u>260 494</u>	<u>DETTES</u>	<u>2 470 546</u>
	<u>7 747 864</u>	<u>7 928 708</u>		<u>7 747 864</u>
(1) Titres ADII SA			5 230 535 €	
Titres EFFICEA SARL			1 637 839 €	
	TOTAL		<u>6 868 374 €</u>	
Valeur d'une action			<u>24,18 €</u>	
% détenu par		<u>4 958 162</u>	<u>205 070</u>	
ou 24,18 € l'action x 62 928 actions =		<u>4 958 162 x 30,69</u>	<u>100</u>	1 521 659 €
				1 521 599 €

Le traité prévoit un apport de 1 625 000 € ; l'apport composé essentiellement de titres valorisés des clientèles (éléments incorporels) n'est pas surévalué. L'écart constaté est seulement de 103 401 € soit 6,36% de l'apport.